



DOSSIER

La formation
des enseignants
aujourd'hui

p.3-5

S P É C I A L

PEMF & CPC



SNUipp-FSU

SNUIPP INFOS

N°119 | MAI - JUIN - JUILLET 2016

Mesures d'urgence pour la formation des enseignants



Il n'y aura pas de « *plan exceptionnel de formation continue* » contrairement à ce qu'avait annoncé la ministre en janvier dernier. Pourtant la circulaire de rentrée du ministère le reconnaît : les 18 heures d'animations pédagogiques « *ne sauraient répondre à l'ensemble des besoins, accrus par la rénovation des cycles, de l'enseignement et de l'évaluation.* » Le SNUipp-FSU a interpellé la ministre pour exiger une formation continue entièrement revue sur le fond comme sur la forme avec des stages en ESPE et dans les écoles, sur le temps de classes et en étant remplacé, mais aussi des contenus revisités, permettant d'accéder de manière naturelle aux derniers travaux de la recherche. Du côté de la formation initiale, le rapport du comité de suivi de la loi de refondation dresse en tableau peu réjouissant de l'organisation et du fonctionnement des ESPE qui sont encore « *au milieu du gué* » deux ans après leur ouverture. Il y a donc des mesures d'urgence à prendre pour la formation car on sait combien la qualification des enseignants est le premier levier d'amélioration de l'efficacité du système d'éducation. En attendant sur le terrain, les maîtres formateurs comme les conseillers pédagogiques se démènent, malgré le manque de moyens, pour accompagner et former les étudiants, les stagiaires et les enseignants plus ou moins expérimentés. Si leur expertise professionnelle est largement reconnue, leurs conditions de travail doivent être revues et leur charge de travail allégée. Acteurs incontournables de la formation des enseignants, leur implication dans des équipes pluri-professionnelles de formateurs doit devenir effective. C'est ce que demande le SNUipp-FSU par une remise à plat de la formation.

NOUVEAU CAFIPEMF

UNE RÉNOVATION EN COURS



Une nouvelle vision de la formation et des formateurs ? Les enseignants s'engageant dans la préparation du CAFIPEMF cette année ont essuyé les plâtres ...

Si les grandes lignes de l'examen étaient fixées par le décret et la circulaire, les interprétations faites par les rectorats et les départements ont été souvent divergentes et ont laissé de nombreux candidats ou formateurs perplexes. À Grenoble, par exemple, on a donné un format précis pour le rapport d'activité, ailleurs on a laissé les candidats libres. Les candidats de Rouen ont planché pour l'admissibilité en novembre, quand ceux d'Aix-Marseille ou de Dijon passaient les épreuves en avril-mai. Certains départements n'ont pas prévu de vidéoprojecteur ou de prise électrique, quand d'autres ont encouragé l'utilisation du numérique, prévue dans les textes. La composition du jury d'admission a été parfois de 6, parfois de 4 personnes, supprimant au passage la présence des formateurs de terrain... Certains départements permettent la consultation des notes à tous, d'autres seulement pour les candidats recalés...

L'épreuve d'admission est, pour cette année encore, proche de ce qu'elle était dans l'ancienne version de l'examen et les candidats admissibles se demandent bien comment elle va évoluer. L'accompagnement est en général plutôt bien pris en charge par les équipes de circonscription, qui n'oublent pas que cela fait partie de leurs missions. Et pourtant, si on tient compte de l'explosion du nombre de candidats, générale à tous les départements, la tâche s'annonce lourde! ■

AFFECTATION DES FORMATEURS PAS DE POSTES À PROFIL

Un enseignant titulaire du CAFIPEMF a démontré sa capacité à devenir maître formateur. La fonction de conseiller pédagogique comporte des différences avec celle d'un PEMF en classe. Pourquoi ne pas demander aux collègues de montrer leur connaissance de la teneur de ces postes lors d'un entretien ? Il devient plus qu'exagéré de singer le secteur privé et faire des recrutements selon la circonscription et son IEN. C'est la richesse des apports de chacun qui est mise à mal. C'est l'installation d'un management par la différence et le favoritisme plutôt que par le respect des compétences. ■

ENQUÊTE DU SNUIPP-FSU LES PES À LA LOUPE

Contenus de formation, suivi et accompagnement, stages, charge de travail : pour la deuxième année consécutive, le SNUipp-FSU enquête auprès des PES à propos des conditions de leur formation en ESPE. Fort des résultats qu'il rendra public, le syndicat fera des propositions pour la formation et l'entrée dans le métier, dont notamment un stage en responsabilité ne dépassant pas un tiers-temps.

sommaire

- P.2: Actualités
- P.3-5: Dossier: la formation des enseignants aujourd'hui
- P.6: Quelle conception de la formation des enseignants? Entretien.
- P.7: Les PEMF et les écoles d'application, un lien à revoir?
- P.8: ANCP-AF, le congrès du Havre

ours

SNUIPPINFOS

Publication nationale trimestrielle du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC
CPPAP 0919 S 05288 ISSN 0183-0244

128 boulevard Blanqui, 75013 Paris
01 40 79 50 00 | snuipp@snuipp.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION:

Jean-Pierre Clavère

RÉDACTION: Aline Becker, Claude Gautheron, Adrien Martinez, Nadine Massonnière, Antonella Todaro Grosjean

CONCEPTION GRAPHIQUE & RÉALISATION:

Emmanuelle Roncin

IMPRESSION: par nos soins

PRIX DU NUMÉRO: 0,80 €



La formation des enseignants aujourd'hui



Alors que la formation initiale est loin d'avoir été restaurée, il n'y aura pas non plus de «*plan exceptionnel de formation continue*» contrairement à ce qu'annonçait la ministre. Pourtant la formation continue est bien sur le devant de la scène, apparaissant comme une nécessité incontournable. En quoi les deux sont-elles liées ? Comment les chercheurs voient-ils se transformer la formation des enseignants ? Qui sont les acteurs de cette formation ? Quelle place pour les formateurs de terrain ? Quelles sont les propositions du SNUipp-FSU ?

«**C**e qui fera la réussite de la refondation, c'est la formation des enseignants», avait déclaré Yves Durand, président du Comité de suivi de la loi pour la refondation de l'école. Le rapport émis par ce comité de suivi a, depuis, souligné plusieurs faiblesses.

Une formation initiale en alternance est difficilement envisageable au sein d'une université qui regarde l'ESPE comme composante budgétaire et peine à comprendre la spécificité d'une formation professionnalisante, surtout pour le 1er degré. La maîtrise des disciplines universitaires est toujours prioritaire et le temps de stage conçu comme mise en application plutôt que période de formation.

Le circuit «*Obtention du M1 MEEF, réussite au concours, obtention du M2 MEEF, titularisation*», réfléchi comme étant le schéma classique, s'avère très minoritaire. Les étudiants suivent dans leur majorité des parcours variés et les ESPE s'essoufflent à tenter de leur proposer des solutions adaptées et bricolées. L'éducation nationale veut recruter des enseignants capables de mettre en œuvre le socle commun, mais continue d'envisager le concours à l'ancienne, sans repenser son contenu par rapport à des connaissances possiblement déjà validées et à des compétences d'enseignants du 21^e siècle. Le SNUipp-FSU réclame toujours une plus forte proportion d'enseignants-chercheurs et l'élargissement du vivier des chercheurs sollicités pour la formation. Les ESPE doivent non seulement permettre d'analyser les pratiques,

mais aussi d'intégrer des conceptions récentes et ne plus démarrer un métier sur des notions dépassées.

Car la suite est tout aussi affligeante. La formation continue est «*essentiellement activée pour accompagner les nouveautés du système éducatif*», note le rapport du comité. Elle est réduite à 18h d'animations pédagogiques. Pire, à la rentrée 2016, de nouveaux programmes et pas de «*plan exceptionnel de formation continue*»... 700 postes annoncés pour abonder les brigades de remplacement et dégager une demi de formation par enseignant, mais rien n'est moins sûr. Le SNUipp s'est adressé à la ministre pour revoir la forme et les contenus de la formation continue. On ne construit pas une formation avec M@gistère et quelques retransmissions en ligne de séminaires pour formateurs ! Une vraie ambition pour la formation continue suppose des stages en ESPE et dans les écoles, sur le temps de classe et en étant remplacé, des contenus permettant d'accéder aux derniers travaux de la recherche et de répondre aux besoins professionnels. Le SNUipp-FSU continuera d'avancer ses propositions devant le comité national d'orientation de la formation continue du 1^{er} degré qui vient de s'installer. Bien former leurs enseignants est la ligne de conduite adoptée par tous les pays qui ont réformé avec succès leur système éducatif. C'est cette voie que notre pays doit absolument emprunter au plus vite. Il y a urgence pour notre école primaire et la réussite de tous les élèves.

— Un état des lieux très contrasté

Bientôt trois ans après la réforme de la formation initiale, il faut bien admettre que le bilan est très loin d'être satisfaisant. Architecture de formation, manque de cadrage national et manque d'investissement budgétaire... sont autant de raisons qui conduisent à la sévérité de ce constat.

DISPARITÉ DES CONTENUS ET VOLUMES DE FORMATION

Alors que le mi-temps en responsabilité de classe pour les stagiaires grève déjà lourdement le volume de formation, de grandes disparités apparaissent entre les différentes ESPE. Il est vrai que le cahier des charges des accréditations des ESPE ne garantit pas une égale formation sur tout le territoire mais les « fourchettes prévues » ont rarement été respectées. Quand les textes prévoyaient entre 450 à 550 heures annuelles en M1 MEEF, on constate une différence de 140 heures entre l'ESPE de Limoges (636 heures) et l'ESPE de Lille (496 heures). Pour le M2 MEEF, le volume horaire d'enseignement en présentiel devrait être compris entre 250 à 300 heures pour varier, en réalité, de 250 heures (Amiens) à 360 heures (Versailles).

LES ESPE LIEU DE FORMATION POUR TOUS LES ENSEIGNANTS ?

Depuis la rentrée 2013, les ESPE accueillent les étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation. Ce que l'on sait moins, c'est que la mission des ESPE ne s'arrête en théorie pas là : elle commence bien avec la formation initiale mais elle est censée concerner aussi la formation tout au long de la vie et se doit d'être un lieu d'expérimentation pédagogique. Alors à quand la formation continue et les formations spécialisées en ESPE ? Dans combien d'ESPE des expérimentations pédagogiques alliant professionnels de terrains, universitaires et étudiants ou stagiaires ont-elles été initiées ? Du travail reste à faire...

DISPARITÉ DANS LA MISE EN PLACE DU TRONC COMMUN

« Le tronc commun a vocation à créer une culture partagée par tous » précise le site du ministère. Or dans le rapport du sénat sur la 2^e année des ESPE paru l'été dernier, il est noté aussi bien de fortes disparités en termes de volume qu'en termes de contenu avec soit un morcellement trop important soit un caractère trop généraliste des contenus pour une véritable professionnalisation.

DISPARITÉ DANS LA MISE EN PLACE DES FORMATIONS ADAPTÉES

Ces formations qui concernent les stagiaires déjà titulaires d'un master ou en

étant dispensés (parents de 3 enfants, sportifs de haut niveau), soit près de 50% des stagiaires, se sont révélées très disparates. Certaines ESPE ont imposé la validation du M2 MEEF à tous les stagiaires, d'autres ont mis en place des diplômes universitaires (DU). Un grand nombre a imposé la rédaction d'un mémoire conditionnant la titularisation alors même que cette exigence n'existait pas dans d'autres ESPE.

DISPARITÉ POUR LE MÉMOIRE DU M2

Dans ce domaine aussi, les exigences envers les stagiaires variaient fortement : sujet du mémoire, nature, modalités d'encadrement et d'évaluation, rôle dans le processus de titularisation pour les stagiaires en parcours adaptés... Le comité de suivi de la réforme de la formation, qui a reconnu que le mémoire était un point de fragilité, a publié en octobre 2015 des préconisations pour les prochaines sessions. Un bilan devra être fait sur la réalité de leurs effets.

Ces nombreux dysfonctionnements ont provoqué surmenage, mécontentements et mobilisations chez les formateurs et les stagiaires dans plusieurs académies. Le SNUipp-FSU maintient ses revendications d'un cadrage national fort des maquettes de master, indispensable pour garantir une formation initiale des enseignants égale et de qualité sur l'ensemble du territoire.



© Shutterstock

ESPE: COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Les textes cadrant la mise en place des ESPE définissent trois instances participant de l'administration de l'école :

- le directeur de l'ESPE, nommé par le ministère
- le Conseil d'école, de 30 membres maximum, dont 14 à 16 représentants élus des personnels enseignants, autres personnels et usagers, les autres étant désignés par les universités, le rectorat, les collectivités locales
- le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) dont les membres sont désignés à 50% par les universités, 25% par le recteur et de 25% par le Conseil d'école

Ces instances sont marquées par un déficit démocratique patent et ce à deux points de vue.

Dans leur composition

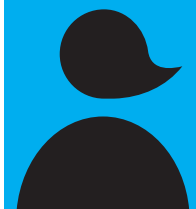
La part des représentants des formateurs, autres personnels et usagers est largement minorée par rapport aux anciens IUFM. Et, alors que précédemment le Directeur était élu par le CA, il est aujourd'hui nommé par le ministère.

Dans les prises de décisions

LE COSP « contribue à la réflexion sur les grandes orientations relatives à la politique partenariale et aux activités de formation et de recherche de l'école ». Le CE adopte les règles relatives aux examens, adopte le budget, est consulté sur les recrutements et la répartition d'emploi. Mais ce sont des instances essentiellement consultatives. En cas de blocage, c'est le CA de l'université de rattachement qui a le pouvoir de décision finale.

2 QUESTIONS À

SYLVIE HENRY, GFEN 45



« Une conception du formateur de terrain »

Comment le formateur de terrain que vous êtes ressent-il les échanges avec les stagiaires ?

Lorsque l'on devient formateur « terrain », accepter de recevoir des stagiaires dans sa classe, c'est aussi accepter leur regard critique, accepter de se tromper devant les autres. Observer les stagiaires m'expose fréquemment à un « effet miroir » : et moi, dans ma classe comment je pratique, qu'est-ce que je dis ? Les échanges, les analyses de pratiques sont toujours source de transformation tant pour eux que pour moi.

Comment voyez-vous votre place dans le schéma de formation des enseignants ?

Si l'on considère que, depuis 2010, les formateurs « terrain » ressentent un clivage plus important entre pratiques (sur le terrain) et savoirs (de l'université), il faudrait envisager de nouvelles organisations en formation initiale. À l'ESPE, redonner du temps pour créer des collectifs de formateurs (enseignants de l'ESPE et PEMF), développer la co-intervention pour une co-formation (universitaires, PE et PEMF). Lors des visites dans les classes de stagiaires, une visite conjointe de deux formateurs (ESPE et PEMF) permettrait de croiser les regards lors de l'observation et au moment de l'entretien... La juxtaposition d'éléments théoriques à des éléments relevant de pratique professionnelle n'aide pas les stagiaires débutants. Les formateurs que nous sommes doivent former les nouveaux enseignants à la formalisation de leurs pratiques.

Extrait de la Revue Dialogue n° 159, « Conformer ou transformer ? Enjeux des formations », GFEN, 01/2016



QUELLE PLACE POUR LES ÉQUIPES PLURI-CATÉGORIELLES ?

Le principe d'équipes pluri-catégorielles a été fortement affirmé dans le texte de création des ESPE.

L'idée de mêler « formateurs de terrain », professeurs du second degré et du supérieur, enseignants-chercheurs est dans l'air du temps depuis quelques années, mais peine à se concrétiser réellement.

Beaucoup d'ESPE proposent des postes à mi-temps, sous prétexte de décliner le principe de présenter aux étudiants des enseignants qui ne seraient pas coupés du terrain. C'est méconnaître le travail des PEMF du premier degré qui, toujours titulaires d'une classe, sont d'office à la fois sur le terrain et à l'ESPE... À condition qu'on leur laisse prendre une réelle place et que les ESPE s'engagent résolument dans la recherche d'une organisation permettant le travail en commun, la dotation en temps et en moyens pour permettre une réelle collaboration des différents personnels.

Le fonctionnement à la fois chaotique et rigide de la majorité des ESPE n'a pas encore permis à des PEMF de travailler réellement en collaboration avec des PELC, des maîtres de conférences, des professeurs d'université. Lorsque cela se fait, c'est le fait de personnes qui trouvent des arrangements personnels et c'est au détriment des conditions de travail des uns et des autres. Le SNUipp-FSU demande la constitution de groupes de travail effectifs dans tous les ESPE.



entretien avec

ISABELLE VINATIER, professeure des universités en sciences de l'éducation et co-directrice du CREN EA 2661, Nantes

Quelle conception de la formation des enseignants ?

Selon une enquête du SNUipp-FSU, plus de 80% des stagiaires ont le sentiment de n'avoir pas été assez préparés pour être en responsabilité de classe. Que pensez-vous de l'actuelle formation des enseignants ?

La réduction des temps de formation, l'émiettement des connaissances théoriques nécessaires à l'exercice du métier et la collaboration souvent déficiente entre les formateurs en ESPE et les formateurs de terrain expliquent pour une part le sentiment repéré par l'enquête. Cependant, « être préparé pour être en responsabilité de classe » ne se confond pas avec « être préparé à enseigner ». La conception de l'actuelle formation souffre de deux maux : l'irruption des référentiels de compétences, dont le soubassement comportementaliste est attentatoire à la pensée, et, la sous-estimation des difficultés propres aux contextes scolaires spécifiques qui pèsent lourdement sur l'activité des stagiaires. La formation devrait permettre d'articuler entre elles les dimensions de savoir, de conduite de classe (y compris en milieu difficile), et de relations entre élèves et enseignants et entre les élèves eux-mêmes dans une perspective d'émancipation plutôt que de les traiter séparément selon un schéma structuré par l'employabilité, la rentabilité, l'adaptabilité.

Comment concevez-vous une mise en œuvre pertinente de l'« articulation entre théorie et pratique » ?

L'antithéoricisme dont s'assortit le poujadisme ambiant conforte le cre-

do ministériel de la généralisation de ce qui serait repéré comme « bonne pratique » : on vous brandit le bon modèle et on vous enjoint de l'appliquer. Il importe plutôt de changer de paradigme et faire fond sur l'idée que dans la pratique il y a déjà de la théorie. Il faut voir si le concept qui git dans l'action lui est utile ou s'il faut l'élaborer pour gagner en puissance d'action. Les stagiaires devraient ainsi pouvoir être mis en situation de se confronter à leurs propres conceptions du métier car ces dernières fonctionnent comme une théorie

pratique qui ne dit pas son nom. Mais cela ne se résoudra pas seulement par une analyse de l'activité professionnelle ! Les stagiaires doivent pouvoir éprouver la puissance de la théorie pour résoudre des problèmes de terrain, afin de faire les liens. Ils doivent pouvoir expé-

riementer des situations en milieu difficile, exigeantes en termes d'apprentissage. La collaboration des formateurs de terrain et des chercheurs et le partage des analyses dans un cadre sécurisant est nécessaire. Engager des recherches collaboratives mobilisant professionnels de terrain, formateurs, chercheurs et stagiaires autour de situations significatives du métier me semble indispensable.

Comment prendre en compte cette complexité pour apprendre le métier ?

Clarifions ce que l'on entend par complexité. Je prends le point de vue qui est le mien en tant que chercheur en didactique professionnelle. Ce champ théorique a pour définition princeps l'analyse du travail en vue de la formation. L'analyse de l'activité en situation est donc essentielle dans cette approche. Les débutants savent que les élèves doivent être actifs ! Donc, ils poussent les élèves à produire, mais sans que l'enjeu, en termes de construc-

tion de savoirs, soit toujours clair. La confusion est souvent fréquente entre performance (ce qui est produit) et apprentissage. Souvent l'activité intellectuelle à mobiliser pour résoudre ces tâches est inexistante. Par ailleurs, les stagiaires sont

.....
 ON VOUS BRANDIT
 LE BON MODÈLE ET ON VOUS
 ENJOINT DE L'APPLIQUER.
 IL IMPORTE PLUTÔT DE CHANGER
 DE PARADIGME ET FAIRE FOND
 SUR L'IDÉE QUE DANS
 LA PRATIQUE IL Y A DÉJÀ
 DE LA THÉORIE. IL FAUT VOIR
 SI LE CONCEPT QUI GIT DANS
 L'ACTION LUI EST UTILE
 OU S'IL FAUT L'ÉLABORER
 POUR GAGNER
 EN PUISSANCE D'ACTION.

en tensions entre plusieurs registres dans leur activité : mobiliser des savoirs mais aussi construire une relation satisfaisante avec les élèves et entre eux et permettre l'avancée des séances scolaires dans un temps contraint. Ils doivent pouvoir construire un diagnostic de situation et disposer de ressources, ou savoir les chercher, pour agir autrement si nécessaire. Il faut donc les former à s'autoformer.

Être enseignant formateur

Les PEMF et les écoles d'application, un lien à revoir ?

Titulaires du CAFIPEMF, certains enseignants sont tentés de rester dans une école, une classe qu'ils connaissent bien. Les pratiques des départements sont très variées. Ici, tous les maîtres-formateurs sont en école d'application, là tous sont dans des écoles « ordinaires », les écoles d'application n'existant plus, ailleurs, des postes en école d'application sont complétés au fil des besoins par des postes « activés » là où enseignent des titulaires du CAFIPEMF.



Confrontés aux réalités du terrain, les enseignants- stagiaires vivent durement la difficulté à gérer la prise en main de la classe et la diversité des publics. En formation, ils s'appuient sur leur tutorat de suivi – à la fois DSDEN et ESPE - pour s'interroger et trouver les réponses les plus adaptées.

Les maîtres-formateurs, déchargés sur un tiers temps (à la demande du SNUipp-FSU) pour faire le suivi des PES, leur donnent à voir et à analyser la matrice des gestes professionnels d'un enseignant en responsabilité. Partout où il manque des PEMF, le recours aux maîtres d'accueil temporaire (MAT), non formés, ne suffit pas et risque même de favoriser dangereusement un retour à une modélisation.

Les PEMF, lorsqu'ils sont nommés dans des écoles d'application, intègrent

dans leur pratique la dimension supplémentaire de travail et de réflexion en groupe de formateurs. Ces écoles d'application, qui ont toutefois vécu une révolution en profondeur des pratiques, sont souvent parvenues à rendre compte des avancées de la recherche sur le terrain. Elles sont cependant parfois décrédibilisées en raison de leur implantation géographique, plus dans des zones plutôt favorisées et moins dans des zones difficiles. Le ministère doit s'interroger sur une nouvelle stratégie de répartition et d'harmonisation de lieux indispensables à la formation de terrain.

La vocation des écoles d'application n'est pas de disparaître, au risque d'accélérer les disparités de traitement des jeunes dans la formation. Elles ont vocation à se transformer et à devenir des « *Écoles de la Formation* » qui fonctionneraient en réseau avec

un noyau de classes et de formateurs proches des centres de la formation universitaire, couplé à une mosaïque de formateurs susceptible d'enrichir par sa diversité, le suivi et l'accompagnement des stagiaires. Les « *Écoles de la Formation* » pourraient s'implanter dans chaque circonscription avec autant de postes de PEMF que de besoins. Elles pourraient exister partout où sont en poste un ou plusieurs PEMF délocalisés et être favorisées notamment dans les milieux difficiles. Aujourd'hui combien de PEMF possèdent le CAFIPEMF sans pouvoir exercer leur fonction faute de postes gagés ? C'est d'un réseau diversifié et capable de dynamique locale dont nous avons besoin pour répondre aux exigences de la formation initiale, un réseau d'écoles doté d'un « *noyau* » proche des ESPE et de sa « *constellation* » au plus près des réalités du terrain.

ÊTRE DEA AU TEMPS DES ESPE ?

LE RÔLE DES DEA (DIRECTEURS-TRICES D'ÉCOLE D'APPLICATION) A DISPARU DE LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA FORMATION INITIALE. POUR LE SNUIPP-FSU, LES DEA SONT INDISPENSABLES DANS LES ÉCHANGES ENTRE INSTITUTIONS, PAR LEUR CONNAISSANCE DU TERRAIN ET DE LA FORMATION, ET LEURS COMPÉTENCES FONDAMENTALES.

Conseillers pédagogiques départementaux

Les Conseillers pédagogiques départementaux (CPD) s'inquiètent de l'évolution de leurs postes qui deviennent parfois « *conseillers en charge du dossier EPS* », avec un impact sur leurs missions et leurs prérogatives en termes de conseil, d'expertise et de formation.

Les missions de formation des personnels départementaux diminuent progressivement au profit de missions administratives ou de représentation de l'institution dans des partenariats. Leurs postes de formateurs se transforment peu à peu en postes de conseillers techniques. Cette vision, qui sévit dans le second degré, est pour le SNUipp-FSU, réductrice et prive les enseignants de contact direct avec des spécialistes de certaines disciplines, à même de leur apporter des compléments didactiques plus importants que des formateurs généralistes. Depuis le décret de juillet 2015 qui redéfinit les missions des PEMF et CPC, il n'y a plus de dénomination particulière pour les conseillers pédagogiques, qu'ils soient de circonscription ou départementaux, hormis en EPS, qui eux gardent leurs particularités, notamment dues à la présence de personnels issus du second degré. Cette évolution conduit à gommer les spécificités des postes de conseillers pédagogiques à missions départementales et répartir les tâches rattachées à ces postes sur celles des conseillers exerçant en circonscription. Dans ce contexte la question de l'utilisation des différentes options du CAFIPEMF se pose de manière très inégale dans les départements et le SNUipp-FSU sera attentif à la façon dont ce dossier sera traité dans l'année à venir. Il continuera de défendre les missions départementales des conseillers pédagogiques.

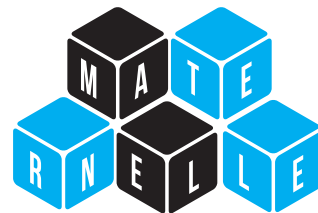
ANCP-AF LE CONGRÈS DU HAVRE, DU 11 AU 14 MAI 2016

L'association des conseillers pédagogiques, ANCP, devenue ANCP-AF, pour ouvrir ses portes aux autres formateurs, tient traditionnellement un congrès annuel, qui est un moment de formation important. Cette année, c'est Le Havre qui a été choisi, pour que les 300 formateurs présents viennent s'informer et débattre lors de rencontres autour du thème « *Évolution et Innovation* ».

Des ateliers culturels et des ateliers de pratiques, autour de l'architecture, la littérature, animés par des experts locaux, étaient mis en place pour compléter les temps de conférence avec des intervenants de renommée nationale et internationale, dont le mathématicien Cédric Villani qui a reçu la médaille Fields en 2010 et a lancé le projet de création d'un musée de mathématiques à Paris en

2017, Jean Houssaye, dont les travaux essentiels portent sur le statut de la pédagogie et qui a formalisé le fameux « *triangle pédagogique* » ou encore Laurent Lescouarch, spécialiste de l'aide aux élèves en difficulté et de pédagogies alternatives. Lucie Avril, responsable opérationnelle du MuMo (premier musée itinérant et gratuit d'art contemporain pour les enfants) ainsi que François Muller, auteur du « *Manuel de survie à l'usage des enseignants* » ont également alimenté la réflexion. Des expériences de terrain ont aussi été mises en avant avec Ange Ansur, qui a mis en place dans sa classe de CM1-CM2 un projet scientifique « *les savanturiers* » et Fabien Hobart et Régis Forgione, deux enseignants innovants, à l'origine de la « *twictée* ».

Maternelle



Nouvelles modalités d'évaluation

Le nouveau programme de l'école maternelle aura bénéficié d'un fort courant de sympathie générale ... jusqu'à la déclinaison de ses principes au niveau de l'évaluation. En effet, les textes prévoient un carnet de suivi des apprentissages et la synthèse des acquis de fin de cycle 1. Le ministère a donc mis en ligne sur Eduscol les documents d'accompagnement nécessaires à la mise en œuvre de ces outils d'évaluation avec une note d'accompagnement.

S'il n'y a pas de désaccord sur cette nouvelle vision d'une évaluation positive, qui pose d'emblée que tous sont capables, que le travail de l'enseignant est de prendre un élève là où il est et tenter de l'emmener vers où on veut qu'il aille, en respectant ses capacités de développement à un moment donné et en notant ses progrès tout au long de son cheminement, sa mise en œuvre n'en est pas pour autant évidente. Elaborer ces carnets de suivi ne s'improvise pas. Comment, concrètement, évaluer réellement chaque enfant dans son parcours ? Les effectifs ne permettent pas de prendre assez de temps pour une attention individuelle satisfaisante, on le sait. Si l'enfant a réussi quelque chose, Bravo ! (Merci M. Brigaudiot !), mais s'il a échoué, comment l'indiquer ? La question des traces à garder pour l'enseignant, différente des traces pour l'enfant ou pour les parents, mériterait des temps de formation conséquents. Les liens école/famille sont à interroger, dans tous les milieux et mériteraient de la formation ainsi que du temps dédié pour des projets innovants. Il est donc nécessaire d'organiser la formation continue des enseignants sur les nouvelles formes d'évaluation et de proposer un accompagnement des équipes à la mise en œuvre d'un outil cohérent.